



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

La séance a débuté à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Serge MALEN, Maire.

NOMS	Présents	Procuration à	Absents
MALEN Serge	P		
BONNEFOUX Chantal	P		
ANDRE CLAUDE	P		
COSTE Josiane	P		
FISCHER Lionel	P		
SALUZZO Joëlle	P		
CACELLI Alex	P		
RANC Sylvie	P		
LOUIS-VASSAL Patrick	P		
CRAPONNE Jean-Louis	P		
CUP Christine		LOUIS-VASSAL Patrick	
GARREL Régine	P		
ORLANDI Pascal	P		
DEL NISTA Xavier	P		
RABERT Guylaine	P		
FILLIERE Thierry	P		
TRICHARD Frédéric	P		
MORETTI Karine	P		
BOUIX Sandra	P		
GUINTRAND Tamara	P		
BOUISSET Florian	P		
BOLIMON Lionel	P		
COUSTON Rémy	P		
ADAM Carole		PILLOT Marion	
PILLOT Marion	P		
DUCLERCQ Jean-Pierre	P		
PENALVA Sylvain	P		



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 25

Procurations : 2

Quorum : 14

Monsieur le Maire : « je remercie l'ensemble des conseillers pour le bon état d'esprit qui a régné lors des deux précédents conseils municipaux et j'émet le souhait que les échanges se poursuivent dans le respect même si parfois les débats pourront être animés ».

Monsieur Patrick LOUIS-VASSAL est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire : « Y a-t-il des observations sur le procès-verbal de la séance précédente ».

Le procès-verbal de la séance du 04 juin 2020 est adopté.

Délibération n° 2020-06-26

OBJET : FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2020

Monsieur COUSTON : « en ce qui concerne les acquisitions foncières potentielles, un projet particulier a-t-il été étudié avec un plan de financement prévisionnel et quel sera l'impact sur la fiscalité des ménages lié au recours à l'emprunt ? ».

Monsieur le Maire : « l'étude précise des projets n'a pas pu commencer compte tenu du contexte sanitaire. Il s'agit juste, à titre de provisions, d'ouvrir des crédits en dépenses et en recettes pour faire face à des opportunités foncières liées au programme de l'équipe. Comme cela apparaît dans les graphiques de la dette prévisionnelle, l'impact du recours à 450 000€ d'emprunt serait neutralisé par la fin de certains contrats de prêts en cours ».

Monsieur DUCLERCQ : « à propos de deux prêts de 500 000 € souscrits en 2011 et 2012 à des taux fixes de 4,6 % et de 4,4 %, est-il possible de renégocier les conditions financières de ces emprunts ? ».

Madame BONNEFOUX : « les démarches de renégociation des prêts ont été menées lors du précédent mandat. Pour les prêts à taux fixes l'indemnité de résiliation anticipée correspond à la totalité des intérêts dus sur la période totale du prêt. La commune peut davantage négocier les marges appliquées sur les prêts à taux variables ».



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Monsieur PENALVA : « je souhaiterais connaître les montants des taux variables ».

Madame BONNEFOUX : « les taux variables sont mentionnés dans les annexes des documents budgétaires. Nous vous donnerons les derniers taux transmis à la commune ».

Monsieur BOLIMON : « j'aimerais savoir si le budget soumis au vote est une autorisation définitive et permet par exemple de recourir directement à l'emprunt sans consulter les élus ? ».

Monsieur le Maire : « le budget est un document prévisionnel avec des ouvertures de crédits en dépenses et en recettes. Tous les projets d'acquisition foncière ou de recours à l'emprunt sont préalablement soumis en commission pour étude et avis, puis au conseil municipal. Par ailleurs, si la commune perçoit des recettes supplémentaires, une décision modificative du budget permet de les intégrer et de financer de nouvelles dépenses ».

Délibération n° 2020-06-27

OBJET : FINANCES – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2019

Pas d'observation.

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTIONS	3

M. BOLIMON / Mme PILLOT / Mme ADAM

Délibération n° 2020-06-28

OBJET : FINANCES – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2019

Monsieur BOLIMON : « Il est fait référence à des décisions modificatives du budget principal les 3 octobre 2019 et 5 décembre 2019. Faute de trouver ces éléments sur le site internet de la mairie, où est ce que l'on peut consulter ces éléments ? A défaut, sur quelles lignes portaient ces délibérations ? »

Madame BONNEFOUX : « nous vous transmettrons les documents par courriel ».

Monsieur BOLIMON : « Dans le document "compte administratif voté par nature", à quoi correspondent les montants attribués au poste 60623 : uniquement la cantine des écoles ? »



**Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Madame BONNEFOUX : « la répartition du budget des denrées alimentaires est la suivante :

- 70 % pour la restauration scolaire,
- 12 % pour l'accueil de loisirs,
- 7 % pour la crèche.
- 11 % autres.

Monsieur BOLIMON : « A quoi correspond le poste 617 : partie rattachée d'Etudes et recherches ?

Madame BONNEFOUX : « Il s'agit d'ouvertures de crédits en cas de besoin dans l'année concernant par exemple : les études sur la qualité de l'air, sur la circulation, les diagnostics réglementaires liés à un changement de locataire... »

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 6247 :

Madame BONNEFOUX : « il s'agit notamment de la location de bus avec la répartition suivante : 75 % pour l'accueil de loisirs et 25 % pour les écoles ».

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 6284 ? »

Madame BONNEFOUX : « ce poste concerne la redevance réglée au Grand Avignon pour la collecte de tous les déchets provenant des services municipaux. »

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 64112 : indemnité de résidence ? »

Madame BONNEFOUX : « En fait, l'article comprend essentiellement la NBI (nouvelle bonification indiciaire pour des postes d'encadrement et d'accueil du public). La commune n'est pas concernée par l'indemnité de résidence. Il s'agit de communes où les loyers sont très élevés (Paris) ».

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 64118 : autres indemnités ?

Madame BONNEFOUX : « Il s'agit du régime indemnitaire des titulaires. La rémunération des fonctionnaires comprend d'une part, le traitement qui dépend du grade et de l'échelon et, d'autre part, les primes.

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 64131 : différence entre rémunération principale et rémunérations ?

Madame BONNEFOUX : « il s'agit des salaires et d'une partie des cotisations concernant uniquement les agents contractuels. »

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 6553 : services d'incendie (mode de calcul de la contribution aux services départementaux, contreparties d'obligations de veille...) ?

Madame BONNEFOUX : « La contribution est obligatoire, elle dépend de la population de la commune. Elle est fixée par le conseil d'administration du SDIS composé de représentants du Département, de quelques communes (dont Avignon) et d'établissements de coopération intercommunale.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS exerce plusieurs missions :

- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- La protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accident, de sinistre ou de catastrophe ainsi que leur évacuation.

Le SDIS est placé sous une double autorité :

- Celle du président du conseil d'administration du SDIS, pour les domaines administratifs et financiers,
- Celle du Préfet de Vaucluse, pour l'activité opérationnelle, la prévention et la prévision des risques.

Monsieur BOLIMON : « Par ailleurs, quels sont les liens entre les postes 6184 versements autres organismes de formation / 6336 Cotisation CNFPT / 6535 Formation ? »

Madame BONNEFOUX : « l'article 6184 a trait aux formations payantes qui ne sont pas organisées par le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale), par exemple les CACES pour les engins des services techniques, les habilitations électriques, les formations incendie, les formations au tir pour la police municipale...

L'article 6336 comprend les cotisations versées au CNFPT. La base de la cotisation 2019 s'est élevée à 1 593 060 € et les cotisations à 14 156 € (taux de 0,9 %).

Les crédits ouverts à l'article 6535 sont consacrés à la formation des élus.

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 7083 : Quels immeubles ? »

Madame BONNEFOUX : « Il s'agit de la location de la Pastourelle et de la salle Jean Mounition de l'Oustau ».

Monsieur BOLIMON : « à quoi correspond le poste 7478 : Autres organismes ? Lesquels ? »

Madame BONNEFOUX : « il s'agit des participations de la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse pour la crèche, le RAM (relais d'assistantes maternelle) et l'accueil de loisirs. »

Monsieur PENALVA : « comment se fait-il qu'à l'article 7067 en recettes de fonctionnement, il y ait 143 500 € de crédits ouverts et 110 457,53 € de titres émis ? »

Madame BONNEFOUX : « il convient de rajouter à la somme des titres émis des produits rattachés à hauteur de 30 727,66 €. Ce montant correspond à des droits acquis par la commune dans le cadre de la facturation des services du mois de décembre 2019 qui ne sont perçus qu'en janvier 2020. Par



**Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

ailleurs, il faut également rajouter des sommes perçues à l'article 70632 liées également aux services périscolaires. »

POUR	23
CONTRE	/
ABSTENTIONS	3

M. BOLIMON / Mme PILLOT /Mme ADAM

Délibération n° 2020-06-29

OBJET :FINANCES – REPRISE DEFINITIVE DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Pas d'observation

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTIONS	3

M. BOLIMON / Mme PILLOT /Mme ADAM

Délibération n° 2020-06-30

OBJET :FINANCES – BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES OPEREES PAR LA COMMUNE EN 2019

Pas d'observation

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-31

OBJET :FINANCES – BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES OPEREES PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER REGIONAL PACA EN 2019

Monsieur BOLIMON : « quel est l'objectif visé par cette acquisition ? »

Monsieur le Maire : « la préemption réalisée par l'EPF PACA a été réalisée en vue de la réalisation d'une opération de logements locatifs sociaux ».

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	1

M. BOLIMON



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Délibération n° 2020-06-32

OBJET : FINANCES – VOTE DES TAUX DES TAXES FONCIERES POUR L'ANNEE 2020

Pas d'observation

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-33

OBJET : FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2020

Monsieur BOLIMON : « je souhaiterais savoir à quoi correspond le chapitre 204 pour un montant de 86 500 € ».

Madame BONNEFOUX : « il s'agit de crédits ouverts pour le versement de subventions d'équipement liées à des opérations de logements locatifs sociaux. Ces subventions sont déductibles de la pénalité due pour le manque de logements locatifs sociaux ».

Monsieur BOLIMON : « pourquoi le montant des crédits correspondant aux subventions passe de 230 900€ sur le budget 2019 à 87 200€ sur le budget 2020 ? »

Madame BONNEFOUX : « à ces 87 200 €, il convient de rajouter 49 700 € de restes à réaliser de 2019. Le montant des subventions inscrites dépend de l'avancement et du paiement des chantiers. De nombreux dossiers de demandes de subventions ont été votés et déposés dans le courant du mois de janvier 2020. Nous n'avons pas encore de retour par rapport à ces demandes. »

Monsieur BOLIMON : « je tiens à préciser que dans le contexte actuel il sera certainement plus compliqué d'obtenir des subventions du Département et de la Région. Les demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Région vont être de plus en plus liées à des appels à projets dans lesquels il sera nécessaire de plus s'impliquer. »

POUR	22
CONTRE	/
ABSTENTIONS	5

M. COUSTON / M. BOLIMON / Mme PILLOT / Mme ADAM / M. DUCLERCQ

Délibération n° 2020-06-34

OBJET : AFFAIRES SCOLAIRES – PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE ST JOSEPH SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE 2020



**Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Monsieur BOLIMON : « quel était le montant comparatif de la participation en 2019 ? les critères de calcul ont-ils évolué ? »

Monsieur ANDRÉ : « Il s'agit de l'ensemble des coûts de fonctionnement en maternelle et en élémentaire divisé par le nombre d'élèves.

En 2019, le coût pour un élève de maternelle était de 1300 € et 443 € pour un élève de l'élémentaire. La participation de 2019 s'est élevée à 31 432 €.

L'effectif de l'école St Joseph est de 14 en maternelle et 25 en élémentaire en 2020 contre 16 et 24 en 2019.

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-35

OBJET : ENVIRONNEMENT – CENTRE MULTI FILIERES EXPLOITE PAR LA SOCIETE SUEZ RV MEDITERANEE A ENTRAIGUES SUR SORGUE – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Monsieur COUSTON : « au niveau de la campagne électorale, il n'y a pas eu de débat sur ces enjeux et sur les difficultés que pose ce centre. Nous aurions aimé être consultés sur la nomination d'un de nous ».

Monsieur le Maire : « il est toujours possible de candidater pour cette représentation. Par ailleurs, tout le monde sait qu'il n'a pas été possible d'agir sur l'échéance de 2034. On va travailler afin qu'en 2034 il n'y ait plus d'extension et que le centre s'arrête ».

Monsieur COUSTON : « je me tiens à disposition du délégué titulaire et de son suppléant pour leur transmettre toutes les informations en ma possession depuis 6 ans, pour que la commune ait des éléments de défense ».

Monsieur le Maire : « je vous remercie, et j'invite les délégués à se rapprocher de vous ».

Monsieur CACELLI : « avec les vents dominants, les terres que je travaille sont très impactées par le site d'Entraigues. Grace à de nombreuses réunions et de discussions avec Sita des progrès ont été réalisés. Toutefois la présence de nombreux oiseaux et de sangliers liée au site m'empêche de développer certaines cultures. Cela a donc des conséquences économiques dommageables ».



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

POUR	23
CONTRE	/
ABSTENTIONS	4

M. COUSTON /M. BOLIMON /Mme PILLOT /Mme ADAM

Délibération n° 2020-06-36

OBJET : ENVIRONNEMENT – CENTRE DE VALORISATION ET D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS
– DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DU POLE DE VEDENE

Pas d'observation

POUR	23
CONTRE	/
ABSTENTIONS	4

M. COUSTON /M. BOLIMON /Mme PILLOT /Mme ADAM

Délibération n° 2020-06-37

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - ETABLISSEMENT DE LA LISTE DEVANT
PERMETTRE LA DESIGNATION DE SES MEMBRES

Monsieur BOLIMON : « sur quelles bases la sélection se fait-elle ? quels sont les 4 contribuables hors commune ? »

Monsieur le Maire : « la liste est établie à partir de contribuables qui connaissent bien le village. Je vous donne les noms des 4 contribuables hors commune qui résident à Châteauneuf de Gadagne et Jonquerettes ».

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-38

OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOURVABLES

Monsieur BOLIMON : « quelle est la nature de ces factures ? Est-il possible de consulter le nom des créanciers en toute confidentialité ? »

Madame BONNEFOUX : « il s'agit de factures de cantine qui concernent la même personne que nous ne pouvons pas nommer pour des raisons de confidentialité ».



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-39

OBJET : ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2020

Monsieur BOLIMON : « ou peut-on trouver les critères de répartition et accéder aux dossiers de demande de subvention reçus ? »

Madame COSTE : « les critères d’attributions dépendent de l’intérêt local et pour l’essentiel du nombre d’adhérents et notamment du nombre d’enfants et de jeunes accueillis dans les associations ».

Leur participation à la vie locale et leur investissement dans les manifestations caritatives sont également pris en compte.

Pour prendre connaissance des dossiers de demande de subvention, il convient de prendre rendez-vous avec moi ».

Monsieur BOLIMON : on sort d’une période COVID qui a été un peu compliquée. On peut se demander si effectivement il n’y a pas nature à ce que l’assemblée ici présente puisse appuyer et aider certaines associations un peu plus que d’habitude et en particulier l’association des commerçants. Il y avait un bel élan pendant cette période du COVID. Peut-être que cela peut valoir le coup de leur donner un coup de pouce ? Cela veut dire une réflexion globale sur l’ensemble du budget.

Madame COSTE : « en règle générale, les associations demandent des montants plus élevés. L’association des commerçants a déposé cette année une demande de subvention sans invoquer de projet particulier. Il est proposé un montant correspondant à celui qui était voté dans le passé. Je tiens à préciser que beaucoup d’autres communes ont diminué les subventions aux associations. La municipalité dans un contexte financier plus contraint a souhaité reconduire les montants votés en 2019. »

Monsieur le Maire : « il ne faut pas oublier qu’à côté des subventions en numéraire la commune octroie des avantages en nature pour plus de 200 000 € par an (équipements et salles). Je vous rappelle que dans le contexte actuel lié au COVID-19 (baisse des recettes et dépenses exceptionnelles), beaucoup de communes ont réduit ou annulé certaines subventions ».

Monsieur PENALVA : « il serait intéressant de détailler davantage dans la convention passée avec l’ESS Rugby les objectifs de la municipalité (participation à des évènements locaux, mise en avant du blason de la commune...) »



**Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Monsieur BOLIMON : « il serait bien de pouvoir formaliser les subventions en fonction des projets des associations afin de les soutenir dans la durée ».

Monsieur le Maire : « le plus important pour aider une association c'est de participer à son fonctionnement. La vie de l'association repose sur l'implication des bénévoles ».

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTIONS	2

M. BOLIMON / M. TRICHARD

Délibération n° 2020-06-40

OBJET : CONVENTION A PASSER AVEC SOLIHA 84 POUR LA REHABILITATION DES FACADES DANS LE CENTRE ANCIEN ET LE LONG DES PRINCIPAUX AXES DE CIRCULATION

Monsieur BOLIMON : « sur quels critères, notamment qualitatifs, les dossiers sont-ils validés ? »

Monsieur FISCHER : « depuis les dernières années, deux dossiers par an ont été déposés et validés. Il s'agit d'immeubles visibles depuis la voie publique et présentant un intérêt esthétique pour la traversée du village ».

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-41

OBJET : RH – TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES

Monsieur BOLIMON : « est-il possible d'obtenir l'organigramme complet et détaillé des effectifs de la mairie ? »

Monsieur le Maire : « les effectifs de la mairie correspondent à 63 équivalents temps plein (certains agents sont à temps non complet ou partiel). Cela représente environ 80 agents. Les effectifs sont présentés dans les annexes des documents budgétaires. »

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Délibération n° 2020-06-42

OBJET : FORMATION DES ELUS

Monsieur PENALVA : « est-il possible de bénéficier de formations si l'on ne siège pas dans une commission ? »

Monsieur le Maire : « tous les élus peuvent en bénéficier ».

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2020-06-43

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – EXONERATION EXCEPTIONNELLE POUR 2020

Pas d'observation.

POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Monsieur BOLIMON : « je vous remercie pour toutes les réponses que vous m'avez données. Par ailleurs, concernant l'éco-pâturage, je tiens à féliciter monsieur BOUISSET pour son initiative. Durant la période estivale quelles sont les autres mesures prises pour protéger les collines des incendies ? Plus généralement, quels sont les exercices de gestion de crise organisés avec le SDIS en cas de survenance d'un risque sur la commune ? »

Monsieur le Maire : « chaque année le syndicat forestier effectue une visite de contrôle dans les collines avec les services municipaux. La commune effectue régulièrement des actions de débroussaillage ».

Madame COSTE : « chaque année un courrier est transmis aux propriétaires concernés par les obligations de débroussaillage. Un suivi est effectué par les agents municipaux. Dernièrement nous avons établi un plan communal de sauvegarde. Il convenait d'attendre les élections municipales pour constituer des groupes de travail avec les nouveaux élus. Je suis en relation avec le commandant du SDIS pour échanger sur ces problématiques. Des exercices seront programmés dès que les conditions sanitaires le permettront ».



**Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

Monsieur BOUISSET : « je reviens sur l'éco-pâturage et je vous remercie pour vos éloges. Nous avons enlevé les chèvres car l'herbe avait séché suite à la canicule. Pour l'avenir nous retiendrons un troupeau de 20 à 40 brebis ».

La séance est levée à 22 heures.

SIGNATURES DES CONSEILLERS

NOMS	Présent / Absent / Procuration à	Signatures
ANDRÉ CLAUDE	P	
BONNEFOUX CHANTAL	P	
BOUISSET FLORIAN	P	
BOUIX SANDRA	P	
CACELLI ALEX	P	
COSTE JOSIANE	P	
CRAPONNE JEAN-LOUIS	P	
CUP CHRISTINE	Procuration à LOUIS-VASSAL Patrick	
DEL NISTA XAVIER	P	
FILLIERE THIERRY	P	
FISCHER LIONEL	P	
GARREL REGINE	P	



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2020

GUINTRAND TAMARA	P	
LOUIS-VASSAL PATRICK	P	
MALEN SERGE	P	
MORETTI KARINE	P	
ORLANDI PASCAL	P	
RABERT GUYLAINE	P	
RANC SYLVIE	P	
SALUZZO JOELLE	P	
TRICHARD FREDERIC	P	
ADAM CAROLE	Procuration à PILLOT Marion	
BOLIMON LIONEL	P	
COUSTON REMY	P	
PILLOT MARION	P	
DUCLERCQ JEAN-PIERRE	P	
PENALVA SYLVAIN	P	